Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-212700561-20260918-DAJ-DEC-26-269-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/09/2026
Publication : 18/09/2026

BERNAY
LA VILLE

DECISION N° 156-2026

Portant validation du devis n° MV/030902 de l'entreprise ROCK pour une commande de sel de déneigement en vrac

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu le devis n° MV/030902 de l'entreprise ROCK pour une commande de sel de déneigement en vrac d'un montant HT de 2 546 €.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis n° MV/030902 de l'entreprise ROCK pour une commande de sel de déneigement en vrac d'un montant HT de 2 546 €.

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 14/09/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire



Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen - 53, avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen – dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.